

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice : onze

Présents : M. CLEMENT, M. CUADRADO, Mme LAFARGE, M. LAURENT, Mme LEROUX, M. LEVEQUE, M. NAUDON, Mme TRAPATEAU N., M. TRIJEAUD et M. VALLADON

Absente : Mme TRAPATEAU B.

Secrétaire de séance : M. LAURENT

Monsieur le Maire demande le rajout de points à l'ordre du jour de la séance :

- Délibération sur les placements de fonds
- Délibération pour les créances douteuses

Ordre du jour de la séance :

1. Installation des nouveaux membres du conseil municipal.
2. Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.
3. Désignation des membres des commissions et référents villages.
4. Placements de fonds.
5. Créances douteuses.
6. Questions diverses.

1 - Installation des nouveaux conseillers municipaux suite à l'élection municipale complémentaire

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'élu Local et en distribue un exemplaire aux nouveaux membres du conseil.

2 - Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Il s'agit de composer une commission de contrôle dont le rôle est le suivant :

- Statuer sur les recours administratifs préalables ;
- S'assurer de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle a accès à la liste des électeurs inscrits dans la commune, extraite du répertoire électoral unique et permanent. Elle peut, à la majorité de ses membres, au plus tard le 21^e jour avant chaque scrutin, réformer les décisions prises par le maire ou procéder à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit. Lorsqu'elle radie un électeur, sa décision est soumise à une procédure contradictoire.

Le renouvellement des membres de la commission de contrôle se fait tous les 3 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, désigne :

- LEVEQUE Francis, délégué titulaire, qui accepte.
- LAFARGE Monique, déléguée suppléante, qui accepte.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Désignation des membres des commissions et référents villages

- Délégué SIAEP :

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires de la commune auprès du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable pour représenter le collège territorial de la région de Montemboeuf,

Monsieur le Maire propose le vote à main levée lorsque le nombre de candidats n'est pas supérieur au nombre de postes, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Sont candidats :

- M. TRIJEAUD François-Xavier
- M. CLEMENT Serge

Le conseil municipal désigne :

M. TRIJEAUD François-Xavier et M. CLEMENT Serge délégués titulaires.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

- Commission Communale d'Action Sociale :

Monsieur Le Maire précise qu'il convient de nommer deux nouveaux membres au sein du CCAS car deux de ses membres sont démissionnaires.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il est Président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La délibération du conseil municipal en date du 10/07/2020 a décidé de fixer à 8 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. Sont candidats :

- Mme TRAPATEAU Nathalie
- M. VALLADON Jean-Christophe

Sont élus membres du conseil d'administration du CCAS de Mazerolles :

- Mme TRAPATEAU Nathalie
- M. VALLADON Jean-Christophe

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Le tableau des commissions est donc modifié ainsi :

COMMISSIONS CONSEIL MUNICIPAL		
MARCHES (Le Maire + 3 membres) La commission d'appel d'offres (CAO) est chargée d'examiner les offres faites par les candidats à un marché public.	NAUDON Jean-Christophe CUADRADO Benito TRUEAUD François-Xavier TRAPATEAU Blandine	
FINANCES Prépare et assure le suivi du budget communal	- CUADRADO Benito - NAUDON Jean-Christophe	- TRAPATEAU Blandine
VOIRIE Assure le suivi de la voirie communale et des chemins ruraux, définit la priorité de travaux sur ces voies	- NAUDON Jean-Christophe - TRUEAUD François-Xavier - LAURENT Jérôme	- CUADRADO Benito - LEVEQUE Francis - CLEMENT Serge
URBANISME ET BATIMENTS Définit les travaux prioritaires sur les bâtiments communaux	- NAUDON Jean-Christophe - CLEMENT Serge	- CUADRADO Benito
ANIMATION, MANIFESTATIONS ET COMMUNICATION Communication avec les administrés, Motte Infos, vie de la commune, animations et manifestations	- CUADRADO Benito - NAUDON Jean-Christophe - TRUEAUD François-Xavier	- LEROUX Patricia - LAURENT Jérôme
CCAS (Comission Communale Action Sociale) Instruction des dossiers d'aide sociale, Repas des aînés, achat de masques (COVID-19), présidé par le Maire, 4 conseillers + 4 membres extérieurs (1 représentant UDAF, 1 représentant des personnes âgées et 1 représentant des retraités, 1 représentant des personnes handicapées)	- TRAPATEAU Nathalie - TRAPATEAU Blandine - Josette GRANET, représentante des familles (UDAF)	- LEROUX Patricia - VALLADON Jean-Christophe - Francis PRECIGOUT, représentant des personnes âgées (ADMR)
	Titulaires	Suppléants
COMMISSION DE CONTRÔLE LISTE ELECTORALE Met à jour la liste électorale, procède aux radiations et valide les inscriptions (1 conseiller, 2 personnes extérieures)	LEVEQUE Francis PRAT Gilles BALOTTE Chantal	LAFARGE Monique
COM COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS La CCID a un rôle essentiellement consultatif : d'une part, elle donne son avis sur les valeurs locatives des immeubles bâtis et non bâtis qui lui sont soumises et, d'autre part, elle transmet à l'administration fiscale toutes les informations qu'elle juge utiles relativement à la matière imposable dans la commune.	LEROUX Patricia BOUTIN Serge LANAUD Arnaud LAMBERT Françoise TRAPATEAU Blandine LAURENT Jérôme	CUADRADO Benito MAZOUIN Corinne DELAGE Brigitte VIGNAUD Laurent BARDOT Louis
	Titulaires	Suppléants
DELEGUES ATD 16 (Agence Technique Départementale) Assistance à Maîtrise d'ouvrage, assistance informatique, assistance juridique et sécurité numérique (RGPD)	TRUEAUD François-Xavier	LAURENT Jérôme
SIAEP - Syndicat Intercommunal d'alimentation en Eau potable Gestion Réseau eau potable	TRUEAUD François-Xavier CLEMENT Serge	
SIVOS MONTEMBOEUF (Syndicat Intercommunal Vocation Scolaire) Gère les temps périscolaires sur les communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	CUADRADO Benito TRAPATEAU Blandine	LAURENT Jérôme
SDEG - Syndicat Départemental d'électricité et de Gaz (Secteur Intercommunal d'Energie de Montbron) Lignes électriques hautes et basses tensions, réseau public gaz, éclairage public...	TRUEAUD François-Xavier	CUADRADO Benito
SYNDICAT FOURRIERE - récupération des chiens et chats errants, gestion de la fourrière (SPA Mornac)	TRUEAUD François-Xavier	LEROUX Patricia
CORRESPONDANT DEFENSE - Interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense	CUADRADO Benito	
REFERENT TEMPETE - interlocuteur privilégié auprès d'ENEDIS en cas d'intempéries	TRUEAUD François-Xavier	
DELEGUE CALITOM (Syndicat de déchets)	NAUDON Jean-Christophe	
COMMUNAUTE DE COMMUNES - représente la commune auprès de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)	NAUDON Jean-Christophe	CUADRADO Benito

Le tableau des référents villages est le suivant :

LISTE REFERENTS VILLAGES

Le Maine au brun Beausoleil	Francis LEVEQUE
L'Arbre Les Landes Fontbelonne Les Roudelières La Petite Grelière Chez Broche	Nathalie TRAPATEAU Jean-Christophe VALLADON
Brie Parpelat Brugeras	Blandine TRAPATEAU
Les Chevaleries Les Parcoutières La Croix de Paille Le Chatelars	Monique LAFARGE Serge CLEMENT
Le Bourg Les Fayards	Patricia LEROUX
Puyponchet Condadeuil Les 5 Châtaigniers	Jérôme LAURENT
Rochebertier Ecosas Les Fareaux Les Chevailles Puy de Beaumont La Cadois Les Plats Chez Coutière	François-Xavier TRIJEAUD
Le Mas	Benito CUADRADO

4– Placement de fonds

Il s'agit d'annuler et de remplacer les délibérations prises lors du dernier conseil municipal en date du 30 novembre 2023.

En effet, le délai laissé à la trésorerie est trop court, les comptes à termes ne pourront pas être ouverts au 1^{er} janvier 2024. La Trésorerie demande donc au conseil municipal de modifier la délibération en n'indiquant pas de date d'ouverture des comptes.

Pour rappel, il s'agit de placer l'argent de recettes reçues :

- La vente de l'ensemble immobilier situé au 1 et 3 rte de Saint-Sornin apporte des recettes exceptionnelles à la commune qui ne seront pas mobilisées tout de suite pour un montant de 80 000 €.
- L'indemnité complémentaire versée par les assurances pour la réfection de la salle Maurice Faury suite au dossier de dommages ouvrages ouvert en septembre 2021, apporte des recettes exceptionnelles à la commune qui ne seront pas mobilisées tout de suite pour un montant de 43 896,55 €.

Il est donc proposé d'approuver :

- L'ouverture de deux comptes à terme pour la commune :
 - o Le placement de fonds provenant de la vente de l'ensemble immobilier du Mas sur un premier compte à terme :
 - Fixe le montant placé sur le compte à terme à 80 000 €,
 - Fixe la durée du placement à 12 mois,
 - o Le placement de fonds provenant de l'indemnité d'assurance pour les travaux de la salle Maurice Faury sur un second compte à terme :
 - Fixe le montant placé sur le compte à terme à 40 000 €
 - Fixe la durée du placement à 12 mois,
- L'inscription des recettes occasionnées par ce placement au budget,

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

4 – Questions diverses

Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR) : Pour pouvoir délibérer sur ce point, la mise en place d'une concertation publique est nécessaire. Un registre de concertation sera ouvert et disponible en mairie dès la fin de la semaine pour que les habitants puissent donner leur avis ou indiquer leurs projets en cours ou à venir. Ce registre sera disponible en mairie jusqu'au 20 janvier 2024 à 12h00. L'information sera diffusée dans la Motte Info distribuée dans le weekend. Un mail a également été envoyé en préfecture pour demander un délai supplémentaire pour la prise de délibération du conseil municipal. Le conseil municipal devra prendre une délibération avant la fin du mois de janvier.

Campagne de stérilisation des chats : Le conseil municipal avait émis le souhait de mettre en place une nouvelle campagne de stérilisation des chats. Après avoir pris contact avec le syndicat de la fourrière, il s'avère que la convention de subvention pour la stérilisation des chats errants a été suspendue

temporairement. La commune, si elle le souhaite, peut mettre en place seule cette campagne mais ne recevra aucune aide financière. La mise en place de cette campagne est donc reportée pour le moment.

Info Agence de l'eau : Le Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (exercice 2022) sera envoyé aux membres du conseil municipal pour qu'ils en prennent connaissance.

Centre de Gestion : Le Centre de Gestion propose l'ouverture aux collectivités du portail SIRH qui permettra le suivi de carrière des agents. Un référent RH doit être désigné parmi les agents. La secrétaire de mairie est désignée référente RH.

FDAC 2024 : Les travaux de voirie peuvent être organisés en collaboration avec la communauté de communes avec l'aide d'une subvention FDAC. La commune a opté pour l'enrobé à chaud et n'a pas adhéré à la dernière campagne mise en place avec la CdC, la même décision est prise pour cette année.

Demande de manifestation sur la commune : Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de l'association les FADAS (Fêlés Angoumoisins De l'Automobile Sportive) pour organiser une manifestation sur la commune. Vu les besoins en matériel et en surface pour mettre en place le circuit, la commune ne peut répondre favorablement à cette demande.

Compte-rendu Comité de Pilotage Natura 2000 : Le compte-rendu de la réunion du Copil qui s'est tenue le 30 novembre 2023 a été envoyé aux conseillers municipaux.

Liste des commissaires enquêteurs : La liste des commissaires enquêteurs pour l'année 2024 a été reçue en mairie. Elle est disponible auprès du secrétariat.

Invitations :

- Journée des acteurs de l'enfance sur le territoire de Charente Limousine le 18 janvier 2024 à 8h45 à Terres-de-Haute-Charente, Roumazières-Loubert.
- Assemblée Générale de l'AAPECL (association pour l'agriculture et la promotion de l'élevage en Charente limousine) le vendredi 19 janvier à 14h à la mairie de Chabanais.
- CAUE 16 : pavillonnage face aux changements climatiques, conférence débat le 25 janvier à 18h dans les locaux du CAUE.
- CAUE : Formation taille raisonnée des arbustes les 13 et 14 février 2024 à Magnac-Sur-Touvre.
- Comité d'orientation du Dispositif d'Appui à la Coordination de la Plateforme Territoriale d'Appui (DAC-PTA) le 11 janvier 2024 au Gond-Pontouvre.
- Galette des rois de la Gym Douce à Mazerolles le 8 janvier à 10h00 à la salle polyvalente.

Rapport sur le phénomène de retrait gonflement des argiles : Le mouvement des sols suite aux sécheresses provoque des fissures sur certains bâtiments. Sur la commune, trois bâtiments ont fait l'objet d'un signalement auprès du secrétariat. Une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle a été faite auprès des services de la Préfecture.

Travaux poteau EDF Les Chevailles route d'Ecosas : Un poteau EDF doit être remplacé sur la route d'Ecosas aux Chevailles. Les travaux auront lieu le 31 janvier 2024 entre 9h00 et 16h00.

Mise en place d'une plateforme RESANA : Il s'agit d'une plateforme collaborative qui permettra la mise à disposition et le partage de documents et d'informations en matière de sécurité civile et de gestion des risques. L'ouverture des droits d'accès à cette plateforme doit se faire prochainement.

Concours vidéo « Changez d'air » : La mutualité française met en place un concours à destination des écoles publiques pour sensibiliser sur la qualité de l'air intérieur. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 22 décembre.

Parquet d'Angoulême : Le palais de justice d'Angoulême ouvre ses portes aux conseillers municipaux qui le souhaitent pour faire découvrir les services de la chaîne pénale et leur permettre de visiter le palais de justice.

Recrutement de travailleurs en situation de handicap : Les finances publiques lancent le recrutement de travailleurs en situation de handicap. L'affiche est disponible en mairie.

Collecte sapins de Noël : Calitom met en place une collecte de sapins de Noël dans 23 points de collectes temporaires du 26 décembre au 16 janvier 2024. Les sapins seront broyés puis utilisés par les communes.

Info anciens combattants : Il s'agit d'une demande de l'association pour nommer une ou plusieurs rues par des noms d'anciens combattants ultramarins et originaires d'Afrique. La commune, ayant déjà mis à jour son adressage, n'y donnera pas suite.

Info INSEE : La population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2024 sur la commune est de 301 habitants.

Sensibilis'haie : Les 50 plants à installer autour de la Motte seront récupérés le vendredi 22 décembre. C'est en collaboration avec les enfants de deux classes de l'école de Montemboeuf que les plantations seront faites. La date retenue est le 9 février 2024 entre 9h30 et 11h30. L'association des scouts sera informée de la date de cette journée participative où seront également conviés les habitants qui le souhaitent. Le CAUE 16 présentera un projet d'aménagement paysager le 18 janvier à 20h.

Vœux du Maire : la date est fixée au 20 janvier 2024 à 15h à la salle Maurice Faury.

Demandes de subventions : Les demandes de subventions pour le dossier de réfection de l'église ont été déposées cette semaine. Un rendez-vous est fixé avec les services de la communauté de communes pour présenter le projet pour la demande de subvention de fonds européens.

Aire de pique-nique : Les arbres et arbustes ont été plantés ce jour par les Jardins de l'Angoumois. L'aire de pique-nique va être rendue accessible au public avant la fin de l'année.

Eclairage public : Le remplacement des lampes d'éclairage public par des lampes LED aura lieu en début d'année 2024.

Travaux mairie : Les derniers travaux ont été terminés. Les demandes de déblocage des fonds provenant des subventions vont pouvoir être finalisées auprès du département et de la préfecture.

Prochains conseils municipaux : Monsieur le Maire souhaite que le conseil municipal se réunisse 2 fois au mois de janvier. En effet, il est en attente d'informations complémentaires pour une délibération qui doit être prise en début de mois. Le second conseil doit se faire à la suite de la fermeture du registre de consultation au public pour les ZAEnR. La date du 24 janvier 2024 est retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

